

COMMUNIQUE de PRESSE



Grenoble, le 8 août 2016

Rénovation thermique des logements : Subventions de l'État et de l'ANAH en faveur des économies d'énergie

Le programme Habiter Mieux de l'Agence Nationale de l'habitat (Anah), relancé par le Gouvernement en mars 2016, vise à accélérer la rénovation énergétique des logements, en passant de 50 000 en 2015 à 70 000 en 2016, et 100 000 en 2017, dans le sillage de la COP 21.

Le programme Habiter Mieux a prouvé son efficacité, avec un gain de 40 % d'économie d'énergie.

Habiter Mieux subventionne les travaux permettant au moins 25 % d'économie d'énergie. Selon les revenus des ménages, ces subventions peuvent aller jusqu'à 50 % du montant des travaux, augmentées d'une prime de l'État de 10 %.

Les aides, attribuées sous conditions de ressources, sont destinées aux propriétaires occupants d'une résidence principale achevée depuis plus de 15 ans et qui s'engagent à y vivre au moins six ans.

En Isère, les collectivités accompagnent les ménages, dans la définition de leur projet et la constitution du dossier de demande de subvention. Tous les ménages isérois éligibles aux aides de l'Anah ont accès à cet accompagnement gratuitement.

Suivant leur commune de résidence principale, les ménages peuvent contacter un organisme afin de vérifier leur éligibilité aux aides et le cas échéant bénéficier de l'accompagnement gratuit :

Territoire	Numéro de téléphone	Organisme
Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors	04 76 47 82 45	Soliha Isère Savoie
Communauté d'agglomération Porte de l'Isère	04 79 33 21 26	Urbanis
Communauté de communes des Vallons de la Tour	04 76 47 82 45	Soliha Isère Savoie
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	04 79 33 21 26	Urbanis
Reste du département	08 00 30 01 63	Soliha Isère Savoie

Les informations sur les politiques locales de l'Anah en faveur du logement privé sont consultables et téléchargeables sur le site des services de l'État en Isère :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Construction-logement/Logement/Logement-prive>

L'espace Info Énergie isérois est à disposition des ménages non éligibles aux aides de l'Anah et souhaitant s'engager dans des travaux d'économie d'énergie.

Plus d'informations numéro 04 76 14 00 10 ou sur le site <http://www.infoenergie38.org/>

Afin d'éviter la forte affluence des dossiers en fin d'année, les services de l'État conseillent aux ménages de monter leur projet de rénovation thermique pendant l'été.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone :04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38